Programme

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
S'ouvrir aux mondes

- Sous le haut patronage du Ministère des Outre-Mer -

1946-2016 : *Soixante-dix ans de départementalisation ultra-marine :*

Entre diversité législative et unité constitutionnelle dans la République

Jeudi 14 avril 2016

à partir de 8h00 - Amphithéâtre D2
Faculté de Droit et d'Économie

AFDCL
Association Française de Droit des Collectivités Locales

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA RÉUNION

CRJ Centre de Recherche Juridique
Université de La Réunion

O.S.O.I
Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien

LexOI
LE DROIT DANS L'OCEAN INDIEN

Master Droit Public
Université de La Réunion

Programme

8h00 Allocutions d'ouverture

M. Jean-Marc RIZZO, Doyen de la Faculté de Droit et d'Économie
M. Mohamed ROCHDI, Président de l'Université de La Réunion
M. Bernard CHEMIN, Président du Tribunal Administratif de La Réunion

De l'unité : la départementalisation sur le temps long

Séance présidée par Frédéric SAUVAGEOT, Premier conseiller - Tribunal Administratif de La Réunion

8h30 **Départementalisation, décolonisation, assimilation : la départementalisation, une affaire de vocabulaire**
Damien DESCHAMPS, Maître de Conférences - Université de La Réunion

8h50 **La loi du 19 mars 1946 et l'élaboration de la nouvelle Constitution française après-guerre**
Olivier DUPÉRÉ, Maître de Conférences - Université de La Réunion

9h10 **De la départementalisation à la question postcoloniale Outre-Mer : regards sociologiques**
Nicolas ROINSARD, Maître de Conférences - Université de Clermont-Ferrand

9h30 **La départementalisation de 1946 «une décolonisation intra-française»**
Yvan COMBEAU, Professeur - Université de La Réunion

9h50 **La départementalisation : un facteur de développement économique ?**
Jean-Yves ROCHOUX, Maître de Conférences - Université de La Réunion

10h10 **Questions/Pause**

De l'unité dans la diversité : la départementalisation et l'Union Européenne

Séance présidée par Hélène PONGÉRARD-PAYET, Maître de Conférences - Université de La Réunion

11h00 **Regard critique sur l'accession de Mayotte au régime de département**
Thomas M'SAIDIÉ, Maître de Conférences - Centre Universitaire de Mayotte

11h20 **Les statuts internes des régions ultrapériphériques de l'Union Européenne : un modèle à suivre ?**
Isabelle VESTRIS, Maître de Conférences, Université des Antilles

11h40 **Questions**

12h00 **Pause**

Vers la fin de l'unité : les tensions de la départementalisation

Séance présidée par Olivier DESAULNAY, Professeur et Directeur du CRJ

14h30 **L'évolution constitutionnelle du statut des Départements d'Outre-Mer**
André ROUX, Professeur - I.E.P Aix-Marseille

14h40 **Une départementalisation sous contrôle étatique**
Nicolas KADA, Professeur - Université de Grenoble, UMPF

15h10 **Incompatibilité entre préférence régionale à l'embauche et départementalisation**
André ORAISON, Professeur - Université de La Réunion

15h30 **Quel avenir pour le Département de La Réunion ? Les enjeux de la collectivité unique**
Julie DUPONT-LASSALLE, Maître de Conférences - Université de La Réunion

15h50 **Questions/Pause**

La départementalisation vue par les acteurs politiques locaux

Table ronde présidée par Yvan COMBEAU, Professeur - Université de La Réunion
et Directeur de l'O.S.O.I

16h30 **Table-ronde en présence de Mme Nassimah DINDAR, présidente du Conseil départemental de La Réunion, M. Paul VERGÈS, sénateur et MM. Jean-Claude FRUTEAU et Jean-Jacques VLODY, députés.**

18h00 **Rapport de synthèse et conclusions**
Michel VERPEAUX, Professeur - Université de Paris I Panthéon-Sorbonne,
Président de l'Association Française de Droit des Collectivités Locales

Résumé

Les 70 ans de la loi de départementalisation (loi n° 46-451 du 19 mars 1946 tendant au classement comme départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française), rendent nécessaire une réflexion scientifique ordonnée autour des relations entre le centre et la périphérie. Guidé par une démarche propre à toute commémoration, ce colloque a pour ambition de porter un regard sur le passé pour mieux comprendre le présent et appréhender le futur. Pour ce faire, sont rassemblés des chercheurs de divers horizons pour analyser au plus près les tensions contemporaines entre le principe d'unité de la République et la diversité inhérente aux territoires ultramarins. Alors que le processus de départementalisation conjuguait au départ unité constitutionnelle et diversité législative, on constate désormais une tendance forte au renforcement de l'identité constitutionnelle combinée avec une multiplication des statuts législatifs. Par ailleurs, la départementalisation qui passait initialement pour être le régime commun des relations «Outre-mer - métropole», est aujourd'hui en voie de marginalisation. Seuls deux territoires sur les quatre prévus initialement continuent d'en bénéficier (Guadeloupe et La Réunion), tandis qu'un s'est vu récemment attribuer cette qualité (Mayotte) ; visiblement des forces contraires sont à l'oeuvre. Ces linéaments s'inscrivent dans un double contexte : l'européanisation des liens entre l'Outre-mer et la métropole ; la réforme de l'organisation territoriale de la France présentée depuis 2012 comme l'Acte III de la décentralisation.

Cette ambition scientifique passe par une association des acteurs politiques locaux à la fois auteurs et acteurs de la départementalisation ultramarine.

Organisateurs

M. Didier BLANC
Professeur de droit public
Université de La Réunion
Mèl : didier.blanc@univ-reunion.fr

M. François CAFARELLI
Maître de Conférences en droit public
Université de La Réunion
Mèl : francois.cafarelli@univ-reunion.fr

PARTENAIRES

- Association Française de Droit des Collectivités Locales
- Tribunal Administratif de La Réunion
- Observatoire des Sociétés de l'océan Indien
- Centre de Recherche Juridique
- Master Droit Public
- Université de La Réunion
- LEXOI